

Copie d'une lettre du sieur Denys l'aîné,  
de la ville de Québec, 28 octobre 1651

1. Le Dieu très bon semble me donner une vigueur nouvelle pour travailler dans ce pays. En France, j'étais toujours malade et si faible que je pouvais à peine demeurer une heure sur pied; à présent, une journée entière ne suffit pas à me fatiguer. Je ne pouvais prendre qu'un peu de vin coupé d'eau; aujourd'hui, je bois le vin pur et l'eau-de-vie sans incommodité. Rien d'étonnant à cela, car tous jouissent d'une bonne santé semblable. Monsieur de Lauzon, notre gouverneur, qui ne sortait pas à Paris autrement qu'en calèche, marche ici bien à l'aise et il mange sans inconvénient de toute nourriture, malgré ses soixante-dix ans. Dans ce pays, on ne sait ce qu'est l'arthrite, la fièvre et le catarrhe. De médecins et de pharmaciens, nul besoin; pour toute la ville de Québec, un seul chirurgien suffit<sup>13</sup>.

2. Ce n'est pas la seule bénédiction dont Dieu a favorisé ce pays. Il faut le voir pour le croire. Le sol est fertile et produit la

---

<sup>13</sup> Il est difficile de dire qui était ce chirurgien. On en connaît trois qui ont résidé en Nouvelle-France à cette époque: Adrien Duchesne, François Gendron et Jean Madry. Ce dernier, mentionné au recensement de 1666, n'était probablement pas encore au pays en 1651. François Gendron, chirurgien chez les Hurons, est rentré en France en 1650. Reste Adrien Duchesne, oncle de Charles Le Moyne, dont on n'a pas d'assurance qu'il ait encore demeuré à Québec en 1651. C'est toutefois possible.

meilleure qualité de blé. Les semailles se font en octobre et la récolte en août; ou encore on sème en mai et on moissonne en septembre. Les choux et les navets viennent ici à merveille; les citrouilles sont beaucoup plus savoureuses qu'en France. Les enfants les cuisent sous la cendre et s'en font un plat parfaitement délicieux. Toutes les légumes croissent facilement. Le blé d'Inde, vendu aux sauvages, rapporte un profit très élevé. Les pois et les fèves poussent ici en abondance. Les eaux sont des plus saines, mais la bière encore bien plus. Et je ne doute pas que le vin n'y soit aussi des meilleurs. J'ai vu des raisins blancs et noirs arriver à une maturité parfaite. Les melons sont bons pour la plupart; j'en ai quelquefois mangé d'exquis.

3. Le pays abonde en poissons, surtout en saumons, mais aussi en turbots, rougets et esturgeons. Les truites, de même que les anguilles, y foisonnent. D'aucuns saleront vingt ou trente barils d'anguilles pêchées devant leur porte. Ce poisson, dans ce pays, tient lieu de la viande de bœuf et l'on s'en nourrit durant toute l'année sans en être dégoûté. Il est excellent, frais ou salé. Il n'a pas besoin de beurre et donne une graisse abondante, qui sert à faire des sauces pleines de saveur et dont on ne se fatigue pas. Plusieurs préfèrent l'anguille à la chair des oiseaux que l'on prend ici en grand nombre.

4. En quelques îles et en quelques endroits, il y a telle abondance de ces oiseaux qu'on en remplit plusieurs barques, surtout d'oies blanches, d'outardes, de sarcelles, d'alouettes et de canards. Ils s'y posent en troupes si compactes et si nombreuses qu'ils couvrent des surfaces très étendues. Les tourtes y nichent en bandes durant tout l'été, tandis que les perdrix y abondent en hiver.

5. Le lièvre, le castor, l'ours, l'orignal se rencontrent partout. Près du port des Trois-Rivières broutent des troupeaux de vaches portant des bois au lieu de cornes, à la manière des cerfs<sup>14</sup>. Les familles ont un nombre étonnant de bovins, de dindes et de poules.

6. Les prairies ne coûtent qu'à faucher et engranger. La forêt présente des inconvénients l'été, mais elle a beaucoup d'avantages l'hiver. Le feu brûle jour et nuit à pleine cheminée. Dans les champs, on entasse le bois et l'on y met le feu. L'espoir du profit rend les hommes habiles et laborieux. En toute saison de l'année l'on a à faire. En hiver, on coupe les bois pour étendre l'espace cultivé; au printemps, on les brûle; puis on fait les semailles. Un homme actif peut très facilement essarter et semer deux arpents, qui produiront pour leur maître de quoi bien vivre au bout d'une année. En sorte qu'on est entièrement hors de besoin; on vit avec aise et agrément.

7. Personne n'est si à court de moyens qu'il ne soit en mesure de tuer deux porcs engraisés pour sa nourriture et pour l'achat aux sauvages d'un lot de castors de sept à huit cents écus. On demandait à une femme du commun à combien se montait une vente semblable qu'elle avait faite: "Seulement à mille cinq cents livres", répondit-elle. Toutefois, on ne vend d'ordinaire que le blé d'Inde, le pain, les pois et les citrouilles.

8. L'usage est ici de ne passer en voyage devant aucune habitation, même de condition moyenne, sans être invité à entrer, à boire du lait, même à déguster le vin, s'il s'en trouve, et aussi sans qu'on vous mette la table, si l'on a de quoi manger. Un noble serait offensé qu'on passe sa maison sans la visiter. Ils se visitent les uns les autres comme le feraient des frères. Tous sont nobles, libres de taxes, de tributs, d'emprunts, de réquisitions militaires et d'autres exactions quelconques.

9. La terre ne manque pas. Les maisons ne sont pas verrouillées contre les voleurs, que l'on connaît à peine de nom. Les procès se règlent sans délais, sans frais et sans dépens. On n'entend pas parler de querelles; de voies de fait, nulle mention; pas de blasphèmes. Lorsqu'une dispute s'élève, on n'attend pas que le grief s'enfle jusqu'à l'injure. Les Pères de la Compagnie de Jésus apaisent tous les soulèvements avec tant de prudence que tous les honorent comme des saints et des oracles, que tous les écoutent et les aiment. Notre Gouverneur interdit à ses serviteurs d'empêcher qui que ce soit de l'approcher, afin que personne n'ait sujet de se dire lésé. Il veut que sa porte soit ouverte à tous; il les écoute avec une patience admirable et donne satisfaction à chacun. En somme, personne n'a jamais décrit l'âge d'or avec autant d'éclat qu'on le voit réalisé et manifesté dans ce pays.

Les mœurs sont polies; la langue française y est parlée avec élégance. Hommes, femmes et enfants, si la famille a quelque naissance, s'habillent et s'ornent avec non moins de propreté et de grâce qu'on ne le fait à Paris.

10. Québec ressemble et ne cède en rien à toute autre ville de France, même au regard des édifices religieux et de leur riche ameublement. On y pratique la piété sans fard et tous ont une sorte d'inclination naturelle aux exercices de charité. Je l'ai éprouvé moi-même par expérience. Dès mon arrivée, tous se disputèrent l'honneur de me faire accueil. Tous les notables nous firent visite, montrant pour notre malheur une compassion si grande et si profonde qu'ils n'auraient pu en témoigner davantage pour une disgrâce arrivée à leurs parents. Si leur bonne volonté n'eût été aussi sincère et évidente, leur serviabilité m'aurait même gêné. Ils me reçurent et me fournirent le manger dont j'avais besoin, une petite maison où demeurer jusqu'à ce que j'eusse trouvé un domicile plus convenable et plus commode. Ils se chargèrent d'y porter tous mes meubles. Même les paysans me donnèrent le témoignage de leur intérêt: ils nous offrirent des choux, du beurre, du lait, des navets, des prunes, des poulets. En sorte que, par la grâce de Dieu, il ne nous manque que du vin et de l'eau-de-vie, que l'on m'a promis, avec des anguilles, contre de l'argent. Notre Gouverneur m'a offert de manger à sa table. Ici, la condition des pauvres est heureuse. Nul besoin de mendier. Au contraire, tout vous est offert avec tant de générosité qu'on paraît faire une grâce en acceptant les dons.

11. Lorsqu'en France vous entendez parler du Canada, vous imaginez un désert inculte et plein d'horreur. Descendant de Québec, on voit les maisons des habitants disséminées sur une longueur de sept lieues et distantes les unes des autres d'une portée d'arquebuse environ. Et en remontant le fleuve, sur une longueur de deux lieues, l'œil ne s'arrête que sur des champs défrichés. La terre est légère et noire comme de l'encre.

12. On sème tous les ans et s'il n'y avait nombre de sauvages, qui ne font rien que chasser et manger, le minot de blé, vendu aujourd'hui à cinquante sols, en coûterait à peine cinq. Pour six livres de pain, on achète du castor ou une peau d'ornigac. Un ouvrier gagne chaque jour cinquante ou soixante sols. C'est pourquoi celui qui voudrait habiter ici serait très bien avisé d'en emmener de France au salaire auquel on les engage là-bas. Trois années durant, ils travailleraient pour lui. Ce temps expiré, ils seraient libres de retourner en France ou d'élire domicile en ce pays. Quant à se mettre au service d'un autre maître, cela ne leur est permis qu'avec l'agrément de leur patron. Même sans de telles ententes, chacun trouve facilement de quoi manger.

13. Il y a ici un prêtre qui nous dit chaque jour la messe <sup>15</sup>. Il n'a pas de revenu ni d'honoraires réguliers. Cependant, il reçoit magnifiquement tous ses visiteurs. Il gagne sa vie à tisser des rêts, dont on fait grand usage pour la pêche; et cette industrie lui rapporte plus que ne ferait en France aucun des principaux bénéfices curiaux. Il nous a fait cadeau de vingt-cinq gros choux feuillus, bien meilleurs que ceux que produit la France. Son voisin nous a donné trois minots de navets. Et d'autres ont fait de même.

14. Je vous assure que Québec est bien situé et que la nature et la condition du pays environnant sont des plus heureuses. Trois-Rivières, à trente lieues de distance, est beaucoup plus riche et prospère. Et Montréal les dépasse en fertilité. Même le pays des Hurons les surpasserait encore, s'il n'était infesté par les Iroquois avec lesquels ils sont en guerre. Le ciel y est plus chaud et par conséquent plus productif. Nous avons l'espoir qu'avec la faveur et le secours de Dieu, et aussi grâce à la sagesse et à l'énergie de notre Gouverneur, qui a emmené grand nombre de soldats, on les forcera à faire la paix. Autrement, ils devront bien se préparer à la guerre.

15. Ma femme et moi, nous nous plaisons tellement dans ce pays que, si quelque force ne nous en chasse, nous avons bien l'intention d'y achever notre vie, sans renoncer toutefois à l'espérance de revoir la France, lorsque notre demeure sera établie et toutes nos affaires mises en ordre. Car si l'on traite les hommes avec autant d'égards, c'est mieux encore avec les filles. On les recherche en mariage avec tant d'empressement qu'on ne tient aucun compte de leur fortune, pourvu qu'elles soient sages. Si elles ne l'étaient pas, on les renverrait aussitôt. Ce châtement est le seul dont on ait encore usé contre tous les crimes qui se sont commis ici <sup>16</sup>. Celui qui pourra employer six ouvriers pendant une année et demie vivra plus à l'aise que s'il avait en France un revenu de dix mille livres. Je ne voudrais pas vous laisser croire que j'exagère. Tous ceux qui débarquent ici trouveront que je dis la vérité. Même si je voulais mentir à quelqu'un, ce ne serait pas à vous. Vous me connaissez.

16. En plus de tous ces avantages dont j'ai parlé, il y en a trois <sup>17</sup> que des hommes industriels ne mépriseront pas. Les

mines de fer, de plomb et d'étain laissent espérer beaucoup de fruit et de profit. La pêche des marsouins blancs également, qui sont en grande abondance, car de certains d'entre eux on peut tirer trois barils d'huile. Il y a peu de temps, un de mes amis, qui habite le pays, en a pêché sept ou huit en dix ou douze jours et il m'a demandé de former une compagnie avec lui, à qui j'avais montré le moyen de les prendre en plus grand nombre. Plusieurs font pression sur nous pour être admis dans cette société et avoir part à cette capture. Notre Gouverneur espère que les affaires d'Acadie vont être arrangées et qu'on y donnera enfin une solution heureuse. De tous ces projets, il y en aura sûrement l'un ou l'autre qui arrivera à bonne fin. Le secours que j'attends de France l'an prochain décidera de toute l'affaire.

17. Je mets une fin à ma lettre; malgré moi, certes, car je n'ai pas encore fini de vous raconter le tout.

Je suis votre très humble et très dévoué serviteur et frère,  
Denys.